

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 30 juillet 2018

Alerte canicule – NIVEAU ORANGE

dans le département de l'Isère

Le Préfet vous informe que le département de l'Isère est placé en **ALERTE ORANGE CANICULE** à compter de ce jour suite aux informations fournies par Météo France.

En effet, les températures sont actuellement très élevées dans le département de l'Isère, atteignant 34,5° C en journée, avec de fortes températures nocturnes.

Mardi 31 juillet, les températures seront en légère hausse, avec des minimales voisines de 22 degrés dans la ville de Grenoble et des maximales de 35 à 39 degrés.

Le préfet de l'Isère rappelle les consignes de précaution suivantes pour se protéger des effets néfastes de la chaleur :

- Utilisez le ventilateur et/ou la climatisation ou essayez de vous rendre dans un endroit frais.
- Mouillez votre corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches.
- Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour, même sans soif, et continuez à manger normalement.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.
- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers.
- Limitez vos activités physiques.

Pour les personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 65 ans, nourrissons, jeunes enfants de moins de 4 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes) la vigilance doit être accrue :

- Prenez des nouvelles des personnes âgées, isolées, ou souffrant de maladies chroniques que vous connaissez ou rendez-leur visite deux fois par jour.
- Accompagnez-les dans un endroit frais.
- En cas de maladie ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie.

Petit mémo des signes d'alerte de déshydratation chez la personne âgée :

- Modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer.
- Maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions.
- Nausées, vomissements, diarrhée, soif.

- Crampes musculaires.
- Température corporelle élevée (supérieure à 38,5°C).
- Agitation nocturne inhabituelle.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites :

<http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>
http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-agir.asp
<http://www.isere.gouv.fr/Actualites/Actualites-des-particuliers/Adoptez-les-bons-reflexes-en-cas-de-canicule>

Un **NUMÉRO VERT** « info service » est également mis à disposition du public pour toutes informations ou conseils :

0 800 06 66 66 (du lundi au samedi, de 9 à 19 heures)

Si vous avez connaissance d'une personne se trouvant en difficulté du fait de ces fortes chaleurs, n'hésitez pas à appeler les services de secours :

- Le **15**, numéro d'appel gratuit du service d'aide médicale urgente (SAMU).
- Le **115**, numéro d'appel gratuit des urgences sociales, qui a pour mission d'informer, orienter et rechercher un hébergement pour les personnes sans domicile fixe.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 05
communication@isere.pref.gouv.fr



@Préfet38